

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION

TAXATION ANNUELLE 2024

AUX CONTRIBUALES DE LA MUNICIPALITÉ:

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par le soussigné Jean Boucher, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade :

Que le rôle de perception, suite à l'imposition des taxes pour l'année 2024, est maintenant terminé et déposé à mon bureau.

Qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans les délais prévus.

Que ces taxes seront payables selon les échéanciers prévus.

DONNÉ à Sainte-Anne-de-la-Pérade, ce 28 février 2024.

Jean Boucher

Directeur général et greffier-trésorier